

## FICHE 1 DEFINITION DES VIOLENCES CONJUGALES ET IMPACT DE CES VIOLENCES

### Les violences conjugales : définition

Les violences au sein du couple se définissent comme des situations où les faits de violences (agressions physiques, verbales, psychologiques, économiques, sexuelles) sont à la fois récurrents, souvent cumulatifs, s'aggravent et s'accroissent (phénomène dit de la « spirale ») et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique (dominant/ dominé) et figé.

Elles sont une violation des droits humains et une discrimination fondée sur l'appartenance sexuelle et la domination historique masculine dans les rapports sociaux. Elles sont «légitimées» par l'idéologie sexiste de domination dont les stéréotypes assignent des rôles différents aux personnes de sexe féminin et masculin.

**Les violences diffèrent des disputes ou conflits conjugaux**, dans lesquels deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité (Figure 1). Chacun garde son autonomie.

Dans les violences, il s'agit d'un rapport de domination et de prise de pouvoir de l'agresseur sur la victime. Par ses propos et comportements, l'agresseur veut contrôler et détruire sa partenaire (Figure 2).



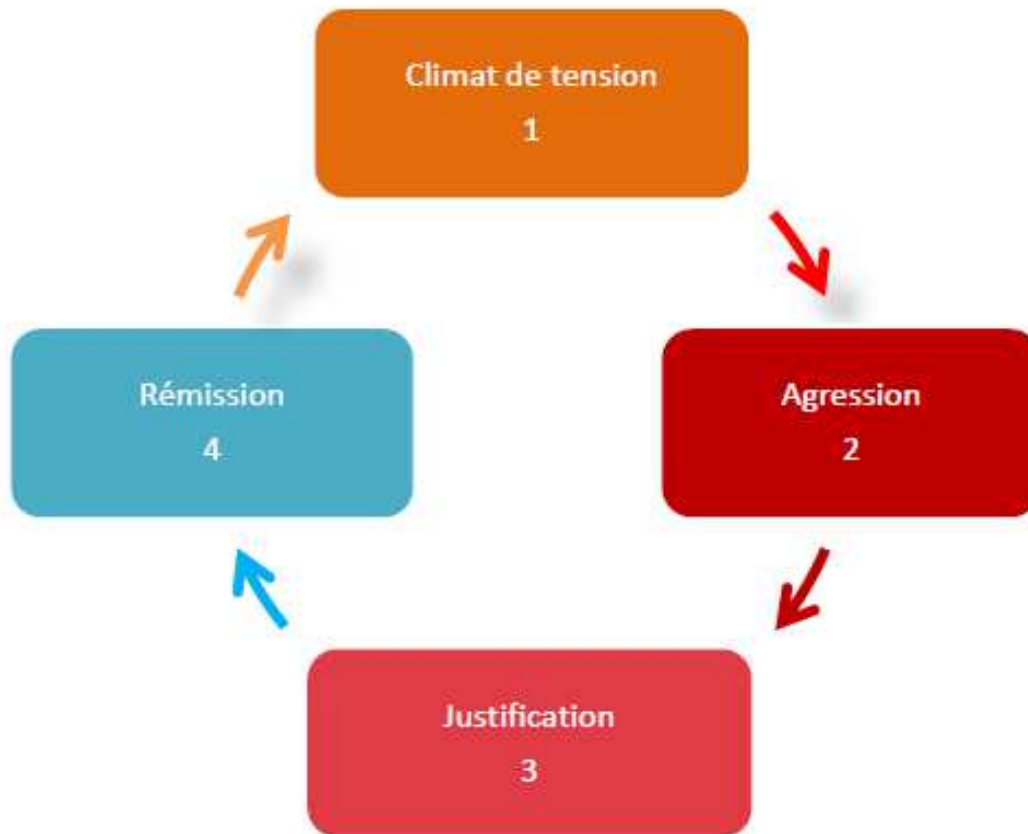
### Les formes de violences

**Les formes des violences** au sein du couple sont multiples et peuvent coexister. Leurs manifestations sont les suivantes :

- Verbales (injures, cris, menaces sur elle, sur les enfants ...)
- Physiques (bousculades, morsures, coups avec ou sans objet, brûlures, strangulations, séquestrations sur elle, sur des animaux ...)
- Psychologiques (intimidations, humiliations, dévalorisations, chantages affectifs, interdiction de fréquenter des amis, la famille...)
- Sexuelles (agressions sexuelles, viols, pratiques imposées...)
- Matérielles (briser, lancer des objets...)
- Économiques (contrôle des dépenses, des moyens de paiement, interdiction de travailler)
- sur la parentalité (dévalorisations sur son rôle de mère...)
- Au moyen de confiscation de documents (carte nationale d'identité, carte vitale, passeport, livret de famille, carnet de santé...)

2 moments de risque d'apparition ou d'aggravation des violences au sein du couple :  
- la grossesse  
- et la rupture conjugale et les premiers temps de la séparation

### Le cycle de la violence : un cercle vicieux



#### Phase 1 : La mise en place d'un climat de tension

**L'agresseur** est tendu, a des accès de colère, menace du regard l'autre personne, fait peser de lourds silences.

**La victime** se sent inquiète voire a peur de ce qui peut se passer. Elle tente d'améliorer le climat et de faire baisser la tension.

Elle fait attention à ses propres gestes et paroles. Elle peut initier des contacts. Elle est accessible aux conseils et proposition d'aide des professionnel.le.s

#### Phase 2 : Le passage à l'acte violent ou l'agression

**L'agresseur** violence l'autre personne de différentes manières :

verbale, psychologique, physique, économique ou sexuelle. Il a repris le contrôle et le pouvoir.

**La victime** se sent humiliée, triste, a le sentiment que la situation est injuste. Elle est en colère.

Elle peut engager des démarches (médecin, commissariat ou gendarmerie, travailleurs sociaux, avocat..). Elle sera réceptive aux propositions d'aide et de soutien des professionnel.le.s.

### Phase 3 : La justification

**L'agresseur** s'excuse. Il minimise son agression. Il fait porter la responsabilité de son acte violent sur la victime.

Il promet de changer et de ne plus recommencer.

**La victime** tente de comprendre ses explications. Elle veut l'aider à changer.

Elle doute de ses propres perceptions ; ce qui la conduit à minimiser l'agression. Elle se sent responsable de la situation

Elle peut douter du bien fondé de ses demandes et démarches engagées auprès des professionnel.le.s

### Phase 4 : La rémission – L'accalmie

**L'agresseur** demande pardon, parle de thérapie, menace de se suicider.

Il adopte un comportement positif. Il se montre sous son meilleur visage.

**La victime** reprend espoir car l'agresseur lui paraît avoir changé. Elle lui donne une chance, constate ses efforts, change ses propres habitudes.

Pendant cette phase, elle est en principe difficilement accessible à un dialogue et à toute aide de la part des intervenant.e.s professionnels et associatifs.

|  |
|--|
| <b>Stratégie de l'agresseur et impact sur la victime</b> |
|--|

L'agresseur met en place et développe **des stratégies** visant à assurer sa domination sur la victime. Ces stratégies peuvent parfois être confortées par les valeurs personnelles, religieuses et culturelles de la victime. La victime est sous emprise.



- **L'agresseur est un manipulateur**
- Il « embrouille » en maniant l'art du « double lien » face auquel il est impossible de se décider : "Mais tu es libre ma chérie, ce que je fais c'est par amour, *mais* ne sors plus, ne te maquille plus, ne travaille plus, ne vas plus voir tes amis, ta famille, etc".
- Il **reporte systématiquement la responsabilité de ses actes sur sa victime**
- Il **la culpabilise subtilement**
- Il se trouve toujours « d'excellentes justifications »
- Il utilise l'**isolement**, stratégie idéale pour porter sans risque une attaque
- Il est expert pour monter les membres de la famille les uns contre les autres, attiser les antagonismes, colporter des rumeurs, divulguer des faux secrets, faire et défaire les alliances
- Il fait **alterner des périodes d'accalmie et de violences psychologiques, physiques, verbales**
- Il **utilise les enfants** : menace de lui enlever les enfants, la dévalorise dans son rôle de mère
- Il **impose le silence**
- Il ne donne jamais la moindre explication
- Il ne tient jamais compte des faits
- Il pratique une surenchère permanente : le moindre répit pourrait stimuler la réflexion, permettre une prise de conscience
- Il se présente et se fait passer le plus souvent pour la victime de sa victime, unanimement considérée comme responsable de la situation qu'elle endure.
- Il est imprévisible

Ces stratégies expliquent pour partie d'une part les attitudes et propos de la victime et d'autre part les difficultés à quitter l'agresseur.

Elles engendrent chez la victime des sentiments de :



Ainsi, la victime **apparaît** fréquemment **comme confuse, ambivalente**, ce qui est dû notamment à **l'emprise** et aux **psycho-traumatismes** qu'elle vit depuis des semaines, des mois voire des années.

Pour se libérer de l'emprise, le chemin peut être long. Il s'effectue souvent par étapes, par des allers et retours.

**Sauf danger**, il faut **accepter ce processus, les choix de la victime et l'aider à prendre conscience de la réalité de sa situation et de l'emprise.**

### Conséquences psychotraumatiques des violences

Lorsqu'une personne vit une situation de harcèlement, d'agression ou de violence à laquelle elle ne peut échapper, cet événement crée un stress extrême et une réponse émotionnelle incontrôlable. Ce stress extrême entraîne un risque vital cardiovasculaire et neurologique par « survoltage » comme dans un circuit électrique.

Le cerveau déclenche une alerte dans l'organisme pour permettre de stopper ce risque vital. Ces mécanismes éteignent le stress extrême créé par la violence et entraînent pour la victime :

- **une anesthésie psychique et physique** : la personne peut être dans l'incapacité de parler, de bouger. Elle est tétanisée, immobile. Elle est silencieuse.
- **une amnésie partielle** : après les faits, elle peut être dans l'incapacité de se souvenir de tout ce qui s'est passé. Elle a des « trous de mémoire ».
- **une impression d'être spectatrice d'elle-même.**
- **une mémoire traumatique émotionnelle** : certaines scènes et certaines impressions ou sensations négatives sont stockées dans la mémoire de la victime mais elles ne sont pas traitées et analysées par son cerveau.

C'est pourquoi le rôle du ou de la professionnel.le est primordial dans les situations de harcèlement et de violence : ce qui peut être considéré à tort comme une certaine forme de consentement passif n'est en réalité que la manifestation de certaines de ces réactions neurobiologiques.

Pour aller plus loin :

- clip vidéo sur les conséquences des violences sur la santé : interview de Muriel Salmona

[https://www.youtube.com/watch?v=AEDbvO\\_05fo](https://www.youtube.com/watch?v=AEDbvO_05fo)

- définition des psychotraumatismes :

<https://www.memoiretraumatique.org/psychotraumatismes/introduction.html>

- diaporama de Muriel Salmona lors du colloque du 3 novembre 2016 à l'ITES à Brest

<http://www.ites-formation.com/menu-special-docman-a-conserver/forum/1526-diaporama-de-muriel-samona-3-nov-a-brest-accompagnement-des-personnes-la-memoire-traumatique/file>

### Impact des violences conjugales sur les enfants

Les enfants sont co-victimes des violences au sein du couple.

La littérature scientifique a montré que plus de 40% des enfants exposés à des violences conjugales sont eux-mêmes victimes de violences physiques ou psychologiques directes par le même auteur et que 80% sont présents au moment des actes de violences.

Les enfants ont peur que leur mère soit blessée ou tuée. Ils peuvent se sentir responsables de certaines scènes de violence entre leurs parents parce qu'ils sont parfois utilisés par l'agresseur comme prétexte déclencheur. Ce climat de danger et de terreur affecte l'enfant dans sa construction et son développement. Ainsi la violence conjugale a des conséquences graves :

- **sur le développement et la construction de l'enfant** (stress post traumatique, troubles du comportement, du sommeil, de l'alimentation, difficultés scolaires...)
- **sur sa perception de la loi et sur son rapport au masculin/féminin.** Ces enfants sont plus à risque pour reproduire la violence dans les rapports filles - garçons en tant qu'enfant, dans leurs rapports avec leurs mères, et dans leurs relations en tant qu'adulte à l'intérieur de leur propre couple.
- **sur sa relation avec l'autre.** Ainsi, certains de ces enfants reproduisent les violences vécues à la maison soit du fait du psycho-traumatisme soit du fait de l'apprentissage par imitation qui conduit à adopter une attitude de résolution des conflits par la violence et à avoir une faible tolérance à la frustration. Certains enfants peuvent perpétuer le rôle d'agresseur et d'autres celui de victime.

Pour rompre le cycle de la reproduction, il est essentiel que l'enfant sache qu'il peut s'épanouir dans un contexte de sécurité et que d'autres modèles non violents et égalitaires existent dans les relations avec autrui.

Quelque soit l'âge de l'enfant, **le symptôme du syndrome de stress post traumatique (SSTP)** peut être présent :

- trouble du sommeil (cauchemars, insomnie, trouble de l'endormissement)
- trouble de l'attention et de la concentration
- comportement régressif (sucrer son pouce, demander à dormir accompagné, etc.)
- reproduction dans les jeux enfantins de comportements violents